

AVIS DE RAPPEL IMPORTANT

Chers Consommateurs,

Nos registres indiquent que vous avez acheté un vélo Trek Precaliber modèle 2024 ou 2026, une roue de rechange, ou un vélo Electra Sprocket modèle 2026. Si vous avez fait remplacer la roue de l'un de ces vélos, celui-ci peut également être concerné par ce rappel. La présente lettre a pour but de vous informer que Trek procède au rappel d'un nombre limité de ces modèles de vélos, car la graisse à l'intérieur du frein à rétropédalage ne lubrifie pas correctement les surfaces internes, ce qui peut entraîner une usure plus rapide et endommager le frein. Si le frein ne fonctionne pas correctement, le cycliste pourrait perdre le contrôle du vélo et tomber.

Votre sécurité est notre priorité absolue. Cette lettre contient des informations importantes sur les mesures à prendre si vous avez acheté un vélo ou une roue de rechange concerné(e).

MODÈLES CONCERNÉS

Année modèle	2024	2026
Description (Tous les coloris)	Trek Precaliber 16 Trek Precaliber 20	Trek Precaliber 12 Trek Precaliber 16 Trek Precaliber 20 Electra Sprocket 1 16" Cadre ouvert pour vélos de location Electra Townie 1 Roue de remplacement Trek Precaliber 12 CB Roue de remplacement Trek Precaliber 16 CB Roue de remplacement Trek Precaliber 20 CB

Tous les vélos de ces modèles ne sont pas concernés.

Pour déterminer si votre vélo est concerné par ce rappel, entrez son numéro de série dans l'outil de recherche disponible à l'adresse suivante : www.trebikes.com/coasterbrake-recall-inquiry/. Le numéro de série de votre vélo commence par WTU et se trouve sur le boîtier de pédalier, près du pédalier (situé sous le vélo, près des pédales). Si vous ne savez pas si votre vélo est concerné par ce rappel, contactez votre revendeur Trek local.



N'UTILISEZ PAS LE VÉLO

Si le frein à rétropédalage ne fonctionne pas correctement, les pédales peuvent tourner vers l'arrière sans résistance et le cycliste peut ne pas être en mesure d'arrêter le vélo. Ne faites pas du vélo concerné tant qu'il n'a pas été apporté à un revendeur agréé Trek et Electra pour être réparé.

CE QUE TREK FERA POUR LES PROPRIÉTAIRES DES VÉLOS CONCERNÉS

Si vous êtes propriétaire d'un vélo concerné, Trek vous fournira, par l'intermédiaire d'un revendeur agréé, une nouvelle roue arrière sans frais supplémentaires. Veuillez contacter votre revendeur agréé local pour prendre un rendez-vous d'entretien.

De plus, lorsque vous amenez votre vélo affecté pour inspection, Trek vous offrira un avoir en magasin de 17,30 € qui peut être utilisé pour tout article Trek, Electra ou Bontrager. Ce crédit sera valide jusqu'au 31 décembre 2026 et ne peut être échangé contre sa valeur en espèces.

MERCI DE VOTRE ACHAT

Nous vous présentons nos excuses pour tout potentiel désagrément occasionné par ce problème.

Ce courrier a été rédigé en coopération avec la Commission de la sécurité des produits de consommation des États-Unis (CPSC). Trek peut partager votre nom et vos coordonnées à la CPSC afin qu'elle puisse vérifier l'avancement de ce rappel, sauf si vous nous informez par écrit, dans les 10 jours, de votre refus quant au partage de ces informations avec la Commission. Pour toute question sur les informations contenues dans la présente lettre, veuillez contacter votre revendeur Trek local ou contacter le service clientèle de Trek au T +33 (0) 5 62 12 08 10, du lundi au jeudi : 10h-12h30/14h-18h et le vendredi : 10h-12h30/14h30-16h30 ou en ligne sur www.trebikes.com.